

# LE 846

## L'adjuvant sécurisant

De Sangosse lance le premier adjuvant qui permet de réduire les doses de fongicides. L'IFV observe qu'il sécurise la réduction des doses sans pour autant remplacer un bon réglage des pulvés.

**D**e Sangosse innove avec LE 846. Principal atout de cet adjuvant qui est également vendu sous la marque Oliofox : il permet de réduire les doses d'antimildiou et d'anti-oïdium de 25 % par rapport à la dose préconisée. C'est le seul du marché à revendiquer cette propriété. Selon De Sangosse, cet adjuvant limite les pertes de produit dans l'air, empêche les gouttelettes de rebondir sur le végétal et améliore leur résistance au lessivage. Ces propriétés sont dues à une caractéristique particulière, la thixotropie : LE 846 est plus ou moins visqueux selon l'énergie qui lui est transmise. Il est ainsi fluide lors de la pulvérisation et devient visqueux une fois au repos sur le végétal.

**Qu'en est-il des retours de terrain ?** L'IFV a mené une dizaine d'essais entre 2016 et 2019 sur le mildiou et l'oïdium. L'institut a comparé pour chaque maladie un programme classique à dose pleine à un même programme à dose réduite, avec ou sans adjuvant. « On a observé peu de différence entre les programmes à dose pleine et ceux à dose réduite. Ceci indique qu'on peut facilement réduire les doses de 25 à 30 % quand la pulvérisation est optimale. Puis nous sommes allés jusqu'à réduire de 70 % les doses. Dans ces conditions, dans un ou deux essais, avec LE 846, nous avons eu une efficacité proche de la dose pleine lors d'une attaque modérée d'oïdium »,

détaille Éric Chantelot, directeur de l'IFV pôle Rhône-Méditerranée et expert Ecophyto.

Une chose est sûre, « avec LE 846, la quantité de produit déposée sur la vigne augmente de 25 %. Cela sécurise les stratégies d'adaptation de dose mais ne se substitue pas à un réglage performant du pulvérisateur », indique Éric Chantelot.

**En Champagne, Acolyance l'a référencé.** « Nous le conseillons pour les premiers traitements avec les produits de contact car ils ne sont pas à risque de résistance, explique Josquin Lernould, responsable technique vigne. Les premiers retours des viticulteurs sont positifs. Ils notent une meilleure répartition de la bouillie sur le feuillage qu'avec d'autres adjuvants. Des viticulteurs l'utiliseront également lorsque la végétation sera plus développée pour sécuriser leur traitement si les conditions météo sont maussades. » Toutefois, pour ces applications en pleine végétation, le distributeur reste prudent. « Des

**De Sangosse a eu vent de ces pépins qu'elle qualifie de « très ponctuels ».**

utilisateurs nous ont remonté quelques cas de brûlures avec LE 846 associé au soufre en début de saison. Nous préférons donc ne pas le préconiser durant l'été. » De Sangosse a eu vent de ces pépins. La firme parle de symptômes très ponctuels, sur les jeu-



JEAN-MANUEL JACQUINOT, VIGNERON À COLOMBÉ-LA-FOSSE (AUBE), 17 HA

### « Une pulvérisation régulière »

« J'ai utilisé pour la première fois LE 846 pour mon premier traitement le 23 avril qui visait principalement le mildiou mais aussi le black-rot et le brenner. J'y ai ajouté un peu de soufre pour lutter contre l'érosion. Comme je suis certifié Viticulture durable en Champagne, j'ai à cœur de réduire mes IFT. D'habitude, je n'utilise pas d'adjuvant mais là je voulais optimiser le traitement, sécuriser la réduction de dose et limiter la dérive même si je dispose déjà d'un pulvérisateur performant. Pour ce premier traitement, j'ai associé LE 846 à du LBG à 2 l/ha

(50 % de la dose), du Polyram à 1,5 kg/ha (75 % de la dose) et de l'Heliosoufre à 5 l/ha (66 % de la dose) et j'ai travaillé 130 l de bouillie par hectare. Les conditions d'application étaient optimales : temps sec, pas d'humidité, ni de vent. Avec LE 846, j'ai obtenu une pulvérisation bien régulière. Plus de trois jours après le traitement, on voyait encore de très belles gouttes sur le feuillage. Je suis satisfait de ce produit. Je n'ai pas vu d'effet négatif. Je pense le réutiliser pour mes deux derniers traitements, là encore pour réduire les doses de fongicides. »

nes feuilles uniquement et sans conséquence pour la récolte. « Dans les conditions particulières de l'année (un temps très poussant avec une forte luminosité suivi d'une période froide ou pluvieuse), LE 846 a amplifié l'effet de marquage de certains produits par le fait qu'il augmente la quantité de produit restant sur le feuillage. Nos essais n'ont montré aucun manque de sélectivité pendant les trois dernières campagnes dans un grand nombre de situations. Mais nous poursuivons

nos travaux pour identifier les conditions susceptibles de provoquer ces marquages », détaille Frédéric Pagès, chef de marché adjuvant chez De Sangosse. LE 846 contient 215,6 g/l d'esters méthyliques d'acides gras. Il s'utilise à la dose de 1 %/volume de bouillie. En vigne, il est homologué pour tous les fongicides et autorisé pour 12 applications (7 jours entre chacune). Il est conditionné en bidon de 15 l. Prix conseillé utilisateur : 12 €/l.

CHRISTELLE STEF